

DOSSIER DE PRESSE

20^e concours national

d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes



20 ans d'innovations

REMISE
DES PRIX

Jeudi 5 juillet 2018

Contacts presse

Cécile Corradin • 01 55 55 99 12

Élodie Flora • 01 55 55 81 49

presse-mesri@recherche.gouv.fr

#20ansiLab

 esr.gouv.fr

 [@sup_recherche](https://twitter.com/sup_recherche)

 [@enseignementsup.recherche](https://www.facebook.com/enseignementsup.recherche)

 Le Parisien

 bpi france



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SOMMAIRE

Sommaire	1
Éditorial de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	2
L'innovation : une priorité pour le Gouvernement	4
Quelques chiffres clés sur la politique d'innovation	4
L'action du gouvernement pour stimuler l'innovation deep tech, du laboratoire au marché	6
i-Lab, 20 années de succès	8
Attribution de 14 Grands Prix.....	8
i-Lab, plus grand concours d'innovation deep tech de France	9
Les lauréats des 20 éditions et leurs entreprises disponibles sur scanR	9
La promotion 2018 : 64 lauréats dont 14 Grands Prix	10
Les 14 Grands Prix	11
Les 64 lauréats.....	25
L'accompagnement et la formation des lauréats	28
Le Forum « 1 ^{ers} contacts », premier rendez-vous pour les lauréats.....	28
Le programme de l'EM Lyon	28
Le programme HEC Challenge+	28
Le Programme NETVA du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.....	29
Le partenariat avec Hello Tomorrow	29
Zoom sur quelques entrepreneurs lauréats des précédentes éditions d'i-Lab	31
Le jury 2018	38
Le jury national.....	38

Éditorial de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



Vingt ans. Voici vingt ans que le concours i-Lab détecte et accompagne des projets qui illustrent l'audace, l'inventivité et l'excellence de notre recherche publique et de nos entrepreneurs. Aujourd'hui, nous célébrons le talent de 64 d'entre eux, pour qui une nouvelle étape s'engage. Je leur adresse toutes mes félicitations !

Le succès d'i-Lab n'a cessé de se confirmer années après années : au cours de ses 20 éditions, il a contribué à la fondation de 1 914 entreprises technologiques et s'est imposé comme une référence dans le monde de l'innovation. Véritable accélérateur de croissance pour nos entreprises innovantes, le concours i-Lab a accompagné les débuts de Sigfox, Actility, Crocus Technology, Collectis ou encore Amplitude Laser Group. Ces belles réussites démontrent qu'i-Lab apporte une réponse adaptée aux besoins de financement des entrepreneurs *deep tech* et me confortent dans l'idée que ce concours est un outil unique pour détecter les champions de demain.

L'innovation, et en particulier l'innovation intensive en technologie – la *deep tech* – constitue pour moi une priorité. Car c'est l'innovation qui nous permettra de répondre aux grands défis de notre époque, qu'il s'agisse du changement climatique, de la transformation numérique ou encore du vieillissement de la population. Les 64 projets lauréats de l'édition 2018 d'i-Lab sont bien plus que de simples idées, de simples inventions : ils sont autant de solutions à des questions fondamentales pour notre société. C'est bien l'ambition des projets, tout comme la qualité des équipes et le potentiel de leur technologie, qui a guidé le choix du jury.

Être lauréat du concours i-Lab est assurément une belle réussite. C'est avant tout un point de départ, vers la croissance, vers le marché, vers l'international. La technologie, plus qu'un accomplissement ou qu'une prouesse, est un atout. Elle permet aux entreprises *deep tech* d'être plus résistantes, mais ne doit pas devenir un but en soi : le passage du projet au produit est capital ! C'est pour cela que pour la première fois, des lauréats d'i-Lab seront parrainés par des dirigeants de grandes entreprises technologiques, qui les conseilleront et les aideront à réaliser leurs premières levées de fonds ou à lancer la commercialisation de leur produit.

L'année 2018 est une année charnière pour l'innovation en France. Le gouvernement est plus déterminé que jamais à stimuler l'innovation de rupture, en facilitant la création d'entreprises par des chercheurs, en levant les obstacles juridiques et administratifs qui aujourd'hui freinent l'innovation, et en renforçant le financement et l'accompagnement des start-up les plus prometteuses. De la recherche la plus fondamentale jusqu'au succès commercial, le parcours de l'innovateur sera facilité et l'aventure entrepreneuriale sera encouragée : je souhaite qu'en 2019 les candidats au concours i-Lab soient encore plus nombreux !

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du jury, et plus particulièrement Ludovic Le Moan, président du jury national, ainsi que son collège de vice-présidents : Pascale Augé, Frédéric Iselin et Philippe Veron. Merci également à Bpifrance, notre partenaire historique dans l'organisation du concours. Et encore bravo à tous les participants !

Frédérique Vidal
ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

L'innovation : une priorité pour le Gouvernement

QUELQUES CHIFFRES CLÉS SUR LA POLITIQUE D'INNOVATION

On compte **18 universités françaises parmi les 100 universités** les plus innovantes en Europe (classement Thomson Reuters)

Nos organismes de recherche se hissent aux premiers rangs mondiaux :

- **CNRS** 1^{er} au classement Nature Index 2017
- **CEA** 1^{er} européen et 2^{ème} mondial au classement 2017 des organismes publics mondiaux les plus innovants (classement Thomson Reuters)
- **INSERM** 1^{er} européen et 2^e mondial au classement des organismes de recherche en santé
- **INRA** 1^{er} européen, 2^{ème} mondial au classement des organismes en agronomie

En France, l'effort de recherche calculé en dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) s'élève à
49,8 milliards d'euros
en 2015, soit 2,26 % du PIB

En 2017, la France représentait **18 % du total européen des fonds levés par des start-up** (2,8 Md€). Soit une multiplication par 3 depuis 2014

50 % des 18-24 ans indiquent vouloir créer une entreprise

120 000 étudiants bénéficient d'une formation à l'entrepreneuriat créditée en ECTS

2 400 entreprises accompagnées par les incubateurs de la recherche publique depuis 20 ans, créant plus de **38 000 emplois** et **12 milliards d'euros de capitalisation**

La France dépose chaque année près de **16 000 brevets**

22 % de ces dépôts émanent des PME, 57 % des grandes entreprises

Plus de **2 250 brevets par an** sont déposés par les acteurs de la recherche publique

DEEP TECH : DE QUOI PARLE-T-ON ?

On emploie le terme de **deep tech**, ou encore celui d'**innovation de rupture**, pour qualifier des technologies ou combinaison de technologies :

- complexes et fortement différenciantes par rapport aux technologies existantes, souvent issues de la recherche de pointe, fondamentale ou appliquée
- dont le processus d'industrialisation est lourd
- pour des marchés parfois difficiles à identifier en début de développement.

Pourquoi les start-up deep tech sont-elles si importantes ?

Les entreprises basées sur des technologies fortement innovantes sont plus résistantes que la moyenne. Surtout, elles sont la clef de la croissance de demain qui reposera davantage qu'aujourd'hui sur des innovations de rupture.

Dans la course mondiale à l'innovation, le développement de la *deep tech* est une priorité, car il permettra à la France et à l'Europe de renforcer leur position et leur rayonnement, en se plaçant au cœur de l'action de rupture.

Comment favoriser l'émergence de start-up deep tech ?

Reposant sur des technologies complexes, les entreprises *deep tech* ont besoin de davantage de temps et d'investissements pour se développer. La forte prise de risques associée à la *deep tech* implique de mettre en œuvre un environnement spécifique, dans lequel l'État intervient pour partager le risque avec les investisseurs privés.

**L'ACTION DU GOUVERNEMENT POUR STIMULER L'INNOVATION DEEP TECH,
DU LABORATOIRE AU MARCHÉ**

**Faciliter la mobilité
des chercheurs
vers l'entreprise**



Donner aux chercheurs qui le souhaitent la possibilité de créer leur start-up ou de travailler pour une entreprise constitue un moyen de renforcer l'innovation. C'est pourquoi le ministère a décidé :

- d'assouplir le cadre juridique construit par la loi « Allègre » de 1999, dans le cadre de la loi PACTE, en décentralisant l'application des règles de déontologie, en permettant au chercheur de conserver une activité dans l'établissement d'origine en parallèle de la création d'entreprise ou encore en rendant le régime du concours scientifique moins restrictif
- de valoriser l'emploi de doctorants et de docteurs par les entreprises (montée en puissance du dispositif CIFRE, inscription du doctorat au répertoire national des certifications professionnelles, etc.)

**Réduire les délais
du transfert de
technologie**



Qu'il s'agisse de déposer un brevet, de négocier une licence ou de conclure un contrat de recherche, des délais de traitement administratif trop importants sont un frein à l'innovation. Le ministère s'engage pour raccourcir fortement les délais du transfert de technologie. Dans les mois à venir, le ministère va :

- s'assurer qu'un mandataire unique soit désigné pour chaque unité mixte de recherche, avec de réels pouvoirs de décision
- mettre en place, avec les acteurs publics et privés, des contrats de licence et de recherche type, qui faciliteront ensuite les discussions contractuelles
- instaurer un véritable pilotage par les délais, en responsabilisant les acteurs de la recherche et de l'innovation

**Encourager la
recherche partenariale**



La recherche partenariale est un atout important pour la compétitivité de nos entreprises. En complément des mesures de réduction des délais indiquées ci-dessus, le ministère a décidé d'augmenter les moyens consacrés aux instituts Carnot, dont le fonctionnement a fait ses preuves.

**Mieux financer les
start-up *deep tech***



Parce qu'elles prennent plus de risques et ont besoin de plus de temps pour porter leurs technologies à maturité, les start-up *deep tech* doivent bénéficier de financements spécifiques. Ainsi, le fonds pour l'innovation et l'industrie permettra de mobiliser 70 M€ supplémentaires par an au profit des start-up *deep tech*. Ces moyens viendront notamment abonder le concours i-Lab, qui s'est imposé année après année comme le plus important dispositif d'amorçage de start-up *deep tech* en France.

Les outils de soutien en fonds propre et quasi-fonds propres seront également renforcés, avec notamment la mise en place du fonds « French Tech Seed ».

**Renforcer
l'accompagnement
des start-up *deep tech***



S'il est essentiel de mieux financer les start-up *deep tech* pour leur permettre de se développer, il est tout aussi important de renforcer l'accompagnement de ces jeunes entreprises pour leur donner toutes les chances de réussir. Les incubateurs qui ont fait la preuve de leur valeur ajoutée et notamment les 21 incubateurs de la recherche publique soutenus par le ministère, bénéficieront de moyens renforcés. Cela leur permettra d'accueillir davantage de start-up, dans des conditions optimales.

i-Lab, 20 années de succès

i-Lab est né de la volonté du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de renforcer le soutien à la création d'entreprises innovantes, de mieux accompagner le développement des start-up et d'encourager l'esprit d'entreprendre, en particulier auprès des chercheurs et des jeunes de l'enseignement supérieur.

Depuis sa création, le concours i-Lab poursuit un double objectif :

- détecter et faire émerger des projets de création d'entreprises s'appuyant sur des technologies innovantes
- favoriser le transfert des résultats de la recherche vers le monde socio-économique

En 20 ans, le concours a rempli ses objectifs :

- il a permis la création de 1 914 entreprises, dont 70% sont toujours en activité et se développent ; certaines sont devenues des références dans leur domaine d'activité
- plus de 50 % de ces entreprises sont issues de la recherche publique, avec une nette progression ces dernières années

ATTRIBUTION DE 14 GRANDS PRIX

Le concours attribue cette année 14 Grands Prix à des lauréats nationaux dont les projets s'inscrivent dans l'un des 10 grands défis sociétaux définis par l'agenda stratégique France-Europe 2020 : Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique, Énergie, propre, sûre et efficace, Renouveau industriel, Santé et bien-être, Sécurité alimentaire et défi démographique, Mobilité et systèmes urbains durables, Société de l'information et de la communication, Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives, Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents et Une ambition spatiale pour l'Europe.

Les Grands Prix seront accompagnés par un parrain qui les aidera à relever un défi important dans leur développement.

i-Lab, plus grand concours d'innovation deep tech de France

Le concours i-Lab remporte un succès grandissant. Année après année, i-Lab confirme son rôle déterminant de soutien à la création d'entreprises de technologies innovantes. Depuis 1999 :

430 millions d'euros mobilisés

22 116 candidatures

3 412 lauréats

1 914 entreprises de technologies innovantes créées

Un taux de survie des entreprises élevé : 70 % sont actuellement en activité

Les lauréats des 20 éditions et leurs entreprises disponibles sur scanR

Première application donnant accès à la carte d'identité Recherche et Innovation des laboratoires publics et des entreprises en France, scanR propose deux jeux de données :

- Lauréats du concours i-Lab depuis 1999
- Entreprises associées aux projets lauréats du concours i-Lab depuis 1999

Pour consulter ces jeux de données : <https://scanR.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

La promotion 2018 : 64 lauréats dont 14 Grands Prix

Le jury national a distingué **64 lauréats** parmi les 383 candidatures reçues au concours national. Environ 40 % des lauréats avaient candidaté à une édition précédente du concours.

Les lauréats sélectionnés ont déjà établi la preuve de concept de leur produit. Ils sont proches de la création d'entreprise ou viennent de créer leur entreprise. Grâce au concours i-Lab, les projets lauréats reçoivent une subvention pouvant aller jusqu'à 450 000 euros.

14 Grands Prix récompensent des projets remarquables qui s'inscrivent dans l'un des dix défis sociétaux définis par l'agenda France Europe 2020. Ils seront accompagnés d'un parrain qui les aidera à relever un défi important dans leur développement tel que la réalisation d'une première levée de fonds, ou l'introduction de leur produit sur le marché par exemple.

Le palmarès complet : www.esr.gouv.fr/20ans-ilab/

LES 14 GRANDS PRIX

ALTAROAD



Cécile VILLETTE

Région : Île-de-France

Domaine technologique : Matériaux, mécanique
et procédés industriels

Secteur d'application : Automobile (TRANS)

Coordonnées : cecile.villette@altaroad.com

Une nouvelle génération de routes intelligentes, plus durables, plus sûres et plus fluides

La start-up ALTAROAD crée une nouvelle génération de routes connectées pour optimiser les flux du secteur de la construction et des transports et pour préparer la mobilité de demain. Elle s'appuie sur 30 ans de recherche sur le monitoring des infrastructures à l'IFSTTAR (Transports, Aménagement et Réseaux), et 6 ans de recherches dédiées sur les nanotechnologies pour les villes durables à l'École Polytechnique/CNRS.

En combinant des modèles de déformation des routes, des algorithmes auto-apprenant, des réseaux denses de capteurs et des nanotechnologies, ALTAROAD crée des routes connectées, grâce à des réseaux de capteurs intégrés à des points stratégiques. Objectifs : tracer les flux, en détectant les types de véhicules, leurs trajectoires et leur poids ; optimiser la maintenance ; améliorer la sécurité des véhicules et des personnes.

ALTAROAD vise à fournir un service d'aide à la décision pour les acteurs de la construction et des transports pour des gains potentiels de 5 % du coût des chantiers sur un secteur très compétitif à faible marge – et une optimisation des coûts de maintenance des routes jusqu'à 30 % – soit des dizaines de milliards d'euros par an en Europe. ALTAROAD développera progressivement de nouveaux cas d'usage avec le développement des smart cities et le déploiement progressif des véhicules autonomes.

Arkyan



Marc CORNUEJOLS

Région : Occitanie

Domaine technologique : Numérique, technologies logicielles et communication

Secteur d'application : TIC et services (TIC)

Coordonnées : marc.cornuejols@arkyan.com

Un service informatique permettant de rationaliser les décisions en matière de brevets

Arkyan développe un service informatique basé sur le big data et l'intelligence artificielle, répondant au besoin de rationaliser les décisions en matière de brevet. Ce service associera à toute invention, pays par pays, ses marchés, ses concurrents ou partenaires, ses budgets de protection, ses chances d'obtention d'un brevet.

Pour mettre en cohérence la stratégie brevets avec la stratégie globale de l'entreprise, Arkyan intégrera des révélateurs de stratégies brevets de tiers, des explorateurs de positionnements concurrentiels et des cartographies d'investissements, par pays, par technique et par marché.

Le service Arkyan s'adresse aux déposants de brevets et à ceux qui les conseillent.

Arkyan, incubée à Cap Oméga (BIC), fait l'objet de quatre partenariats de test avec des entreprises (Engie) et universités (Université Paris Sciences et Lettres).

Le programme d'innovation vise à injecter des traitements automatiques des données (avec de l'intelligence artificielle) dans les services fournis par Arkyan.

Exotrail



David HENRI

Région : Île-de-France

Domaine technologique : Matériaux, mécanique et procédés industriels

Secteur d'application : Aérien (TRANS)

Coordonnées : david.henri@exotrail.com

Développement d'un propulseur innovant pour petits satellites

Exotrail fait partie du mouvement du New Space qui révolutionne l'industrie spatiale en divisant le coût d'accès à l'espace grâce à la miniaturisation des satellites. Utilisés en constellations, ces petits satellites permettent de fournir des services d'observation de la Terre à très haute revisite temporelle utilisés dans un grand nombre de secteurs (en télécommunication, ils permettent de fournir Internet partout dans le monde ou une connectivité globale pour l'Internet des objets).

Cependant, ces constellations souffrent d'un manque d'agilité : il n'existe pas de système de propulsion efficace et peu cher adapté à leur taille. Ces petits satellites « passifs » ne peuvent donc pas changer d'orbite après le lancement, induisant des performances et des coûts sous-optimaux.

La vision d'Exotrail est d'apporter cette agilité à l'industrie spatiale grâce à un système de propulsion intégré efficace et peu cher conçu pour ces constellations. Avec ce propulseur, les clients peuvent améliorer les performances de leurs constellations tout en réduisant leurs coûts. Issu de plusieurs années de recherche publique, ce propulseur miniaturisé, fondé sur la technologie à effet Hall, présente une poussée importante pour une consommation électrique faible par rapport aux solutions concurrentes.

MicroLight3D



Denis BARBIER

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Domaine technologique : Matériaux, mécanique
et procédés industriels

Secteur d'application : Technologies médicales (santé)

Coordonnées : denis.barbier@microlight.fr

Imprimantes 3D à très haute résolution pour les micro-pièces en polymère

La société Microlight3D se positionne comme l'un des acteurs du secteur de l'impression 3D, en tant que fabricant de machines d'impression 3D à haute résolution pour les micro-pièces complexes en polymère.

De plus en plus de fabricants de pièces en polymère (plastique) souhaitent bénéficier des outils de design génératif. Cependant les technologies d'impression 3D existantes ne permettent pas de tirer pleinement profit des possibilités offertes par le design génératif, du fait de leur approche d'impression couche par couche. Microlight3D propose une technologie d'impression par polymérisation à deux photons compatible avec le design génératif.

Par ailleurs, aucune technologie 3D additive existante n'est adaptée pour la réalisation de micro-pièces en polymère. Microlight3D propose donc de développer une gamme d'imprimantes 3D, et les outils logiciels associés, permettant aux industriels de produire des micro-pièces de très hautes performances, en tirant profit de l'apport du design génératif.

MOÏZ



Thierry GARRET

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Domaine technologique : Électronique, traitement du signal et instrumentation

Secteur d'application : Mesure-contrôle (RISK)

Coordonnées : thierry_garret@yahoo.fr

Modules de mesure autonomes, connectés et d'une durée de vie infinie

MOÏZ propose des modules de mesure autonomes, connectés, et d'une durée de vie infinie, utilisant une technologie de récupération d'énergie par effet thermoélectrique.

Cette technologie permet de diminuer le volume d'un facteur 100 d'un dispositif thermoélectrique classique grâce à des membranes nanométriques en silicium.

Cela permet de générer des centaines de microwatts avec un écart de 10°C, facilement disponible dans un environnement industriel et d'alimenter des capteurs connectés de l'industrie 4.0, alors autonomes, sans fil et sans pile.

Des prestations d'études avec 3 clients (SNCF FRET, AIR Liquide, SCHNEIDER Electric) ont permis de matérialiser des preuves de concept et d'affiner les besoins. Ces modules seront couplés à moyen terme à une offre de collecte et de traitement des données via le Cloud.

Neurophoenix



Tom SHEPHERD

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Domaine technologique : Pharmacie et biotechnologies

Secteur d'application : Pharmacie-bioindustrie (santé)

Coordonnées : tom.shepherd@neurophoenix.fr

Traitement des neuropathies optique, en particulier le glaucome

Neurophoenix propose une approche radicalement nouvelle du traitement des maladies neurodégénératives qui constituent l'une des premières causes de mortalité, de handicap et de dégradation de la qualité de vie dans le monde.

Le projet cherche à exploiter les propriétés étonnantes d'un virus dont la survie et la multiplication dépendent de sa capacité à faire survivre les neurones. Le principe actif responsable de cette propriété a été isolé et a conduit au développement d'une molécule totalement innovante. Cette molécule – Neurovita – a la propriété remarquable de faire sauter le verrou qui empêche un neurone adulte de régénérer (neuroprotection) et de stimuler la repousse des terminaisons nerveuses blessées (neurorégénération).

Objectif du projet : promouvoir Neurovita pour le traitement des neuropathies optiques, en particulier le glaucome. Cette pathologie, qui résulte le plus souvent d'une augmentation de la pression intraoculaire, conduit à la dégénérescence du nerf optique et à la mort des cellules de la rétine. Elle affecte 80 millions de personnes dans le monde dont 10 % deviennent aveugles. Les seuls traitements disponibles visent à contrôler la pression intraoculaire, mais aucun traitement neuroprotecteur et neurorégénérateur n'est disponible à ce jour.

Nutritheragene



Damien SALAUZE

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Domaine technologique : Pharmacie et biotechnologies

Secteur d'application : Pharmacie-bioindustrie (santé)

Coordonnées : damien.salauze@yahoo.fr

Un projet de biotechnologie pour le traitement du cancer

Nutritheragene est un projet de biotechnologie pour le traitement du cancer par une approche très originale, rendue possible grâce à une découverte récente réalisée dans un laboratoire de l'Inra. Cette découverte brevetée permet le contrôle dans le temps de la production de peptides cytotoxiques par les cellules de l'organisme.

Le projet vise à faire produire au sein des organes atteints de cancer, des peptides capables de détruire les cellules cancéreuses. Le contrôle dans le temps de la production de peptides cytotoxiques et relativement spécifiques des cellules tumorales, doit permettre de détruire les cellules tumorales sans léser les cellules saines adjacentes, et donc sans induire d'effets secondaires. La première indication visée par le premier produit concerne les métastases hépatiques des cancers colorectaux, qui sont responsables de 18 000 décès par an en France, et environ 300 000 décès dans les pays développés.

Nutritheragene développera d'autres produits dans un deuxième temps, contre d'autres types de cancers et d'autres pathologies.

PLENESYS



Sabri TAKALI

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Domaine technologique : Matériaux, mécanique
et procédés industriels

Secteur d'application : Métallurgie – Travail des métaux
(mater)

Coordonnées : sabri.takali@plenesys.com

Une technologie innovante de torche plasma triphasée

PLENESYS est une start-up qui a pour objectif de développer et commercialiser une technologie innovante de torche plasma triphasée. Cette technologie est issue de plusieurs années de R&D au sein du centre PERSEE de MINES ParisTech.

Cette technologie se différencie par rapport à la concurrence, principalement, par son alimentation en courant alternatif ce qui améliore sa fiabilité et baisse son CAPEX, ainsi que son système d'alimentation continue en électrodes réduisant ses coûts opérationnels.

PLENESYS se positionne sur le marché de synthèse de nanoparticules et de nanopoudres pour sa phase d'amorçage, puis sur le marché d'assistance à la combustion pour sa phase de croissance. Autre secteur visé, les noirs de carbone.

Quandela



Valérian GIESZ

Région : Île-de-France

Domaine technologique : Électronique, traitement du signal et instrumentation

Secteur d'application : Équipement informatique (TIC)

Coordonnées : valerian.giesz@quandela.com

Cryodelight : des sources de lumière quantique dans un système cryogénique

La start-up Quandela, issue du Centre de nanosciences et de nanotechnologies (C2N-CNRS/université Paris-Sud/université Paris-Saclay), développe une gamme de briques pour les technologies quantiques. Son objectif : devenir d'ici 5 ans le leader mondial dans le développement de composants pour l'industrie quantique.

Ses deux premiers produits (Delight et eDelight) sont des émetteurs de lumière quantique avec des performances très largement supérieures à l'état de l'art (technologie de rupture). Ils émettent de la lumière sous sa forme la plus élémentaire : le photon. Ils envoient les photons un par un de manière très contrôlée et tous ces photons sont identiques. eDelight permet de diminuer les temps de calculs des technologies quantiques de plusieurs ordres de grandeur (supérieurs à 1000) et d'augmenter considérablement leurs performances.

Quandela entame aujourd'hui une nouvelle phase de développement en partenariat avec le Centre de nanosciences et de nanotechnologies dans le but de préparer le prototype Cryodelight intégrant son produit phare eDelight dans un système cryogénique développé par Quandela, de valider ses performances dans plusieurs conditions d'utilisation et d'optimiser chaque paramètre dans le but de préparer son industrialisation à l'horizon 2020.

Ces sources de lumière intéressent notamment le domaine des ordinateurs quantiques et celui des télécommunications quantiques.

SABI AGRI



Alexandre PRÉVAULT-OSMANI

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Domaine technologique : Matériaux, mécanique et procédés industriels

Secteur d'application : Agriculture – Pêche – Aquaculture (AGRO)

Coordonnées : alexandre.prevault@sabi-agri.com

Le tracteur électrique ALPO, performant et agroécologique

La société SABI AGRI a conçu et développé le tracteur électrique ALPO qui permet de réaliser les mêmes opérations culturales qu'un tracteur thermique jusqu'à 70 ch tout en apportant des performances agroécologiques : respect du sol, de l'homme et de son environnement.

Le produit repose sur un concept novateur : l'architecture mécatronique est standard, alors que le châssis se décline en fonction du besoin de chaque client, ce qui rend ce tracteur adapté à un large marché tout en étant hautement industrialisable.

Le tracteur électrique ALPO est destiné aux maraîchers, vignerons, céréaliers, éleveurs, arboriculteurs, pépiniéristes. Grâce à ses outils et son approche agronomique le tracteur ALPO est écologiquement et économiquement performant.

Tortoise



Laurent PONSON

Région : Île-de-France

Domaine technologique : Matériaux, mécanique et procédés industriels

Secteur d'application : Édition de logiciels et services informatiques (TIC)

Coordonnées : laurent.ponson@tortoise.io

DECIFRAC : déchiffrer les surfaces de rupture pour l'analyse des défaillances, la maintenance prédictive et le développement matériau

Comprendre la rupture est un enjeu stratégique pour les industriels qui développent de nouveaux matériaux plus performants ou qui cherchent à se prémunir des avaries. Les méthodes actuelles reposent sur une inspection visuelle des faciès de rupture, qui est l'empreinte laissée par la fissure de son passage dans le matériau.

En utilisant des algorithmes propriétaires qui traitent la rugosité des faciès pour en extraire des informations inédites (résistance du matériau, conditions de l'avarie), Tortoise révolutionne le monde de l'analyse de défaillance et la caractérisation des propriétés à rupture des matériaux.

Avec le projet DECIFRAC, Tortoise propose :

- de développer la technologie, aujourd'hui applicable pour les alliages, les roches et les céramiques, aux polymères et à la rupture par fatigue,
- de développer deux produits, une plateforme SaaS et un appareil portatif connecté, permettant au client de mettre en œuvre lui-même la technologie, réduisant drastiquement son coût d'exploitation,
- de préparer la seconde révolution technologique dans le domaine de la rupture, en développant des solutions innovantes pour la maintenance prédictives.

Marchés visés : l'analyse de défaillance, le développement matériau, la caractérisation des propriétés de rupture et, à plus long terme, la maintenance prédictive.

Treefrog Therapeutics



Maxime FEYEUX

Région : Nouvelle-Aquitaine

Domaine technologique : Pharmacie et biotechnologies

Secteur d'application : Technologies médicales (santé)

Coordonnées : maxime.feyeux@gmail.com

Production en masse de cellules souches et d'organoïdes

Avec la maîtrise des thérapies cellulaires, une promesse se dessine : celle de soigner les organes en remplaçant les cellules qui ne fonctionnent plus. Un seul problème subsiste, personne ne sait produire de cellules en quantité suffisante. EBISC, la plus grande initiative européenne de banque de cellules souches, travaille depuis 5 ans sur une plateforme qui permet d'amplifier 150 fois en un peu moins de 2 semaines.

TreeFrog a mis au point une nouvelle technologie dont la capacité de production est de 600 % supérieure à celle de l'EBISC. L'équipe de TreeFrog a réalisé en deux ans, deux premières mondiales : la première greffe de neurones matures chez l'animal ; le test d'une production équivalente au trillion de cellule pluripotentes. Cinq brevets sont déposés.

En vendant des banques de cellules souches et d'organoïdes prêts à l'emploi, de qualité et de taille inaccessible à ses concurrents, TreeFrog souhaite industrialiser la production des cellules souches pour le criblage de médicaments et le développement des initiatives de thérapie cellulaire.

TreeFrog ambitionne de devenir le premier fournisseur mondial des thérapies cellulaires.

WIZAMA



Franck BOTTA

Région : Bretagne

Domaine technologique : Numérique, technologies logicielles et communication

Secteur d'application : Audiovisuel multimédia/ jeu video (TIC)

Coordonnées : fbotta@wizama.com

La console de jeu de société

Renforcer le lien entre les générations, faire du numérique un moteur de convivialité et ainsi révolutionner le monde du jeu de société. Tels sont les objectifs fixés par la start-up WIZAMA qui a pour ambition de faire évoluer le jeu de société traditionnel en créant une nouvelle manière de jouer alliant le tangible et le numérique.

Elle développe, pour cela, une console de jeux de société. Celle-ci est composée d'un écran tactile mais aussi d'éléments de jeux connectés : cartes, dés, pions. Un magasin en ligne permettra l'accès à un catalogue de jeux dont les contenus proviendront d'auteurs de jeux, de studios de jeux vidéo et d'éditeurs partenaires.

Les premiers prototypes fabriqués, dont la technologie a été brevetée, ont été testés sur des salons professionnels et grand public tels que le salon International du Jouet à Nuremberg et le festival International du jeu à Cannes.

À partir de sa technologie innovante, WIZAMA promet une expérience conviviale, ludique et multi-utilisateurs unique. WIZAMA se situe à la croisée des chemins du marché du jeu de société et du jeu vidéo, deux marchés en pleine croissance.

Womed



Gonzague ISSENMANN

Région : Occitanie

Domaine technologique : Technologies médicales

Secteur d'application : Pharmacie-bioindustrie (santé)

Coordonnées : gonz.i99@gmail.com

Un nouvel espoir pour la fertilité féminine

Pour des dizaines de milliers de femmes qui souhaitent concevoir, les adhérences intra-utérines – un accolement des parois de l'utérus dû à une cicatrisation excessive – sont responsables de leurs échecs répétés de fertilité.

Le produit conçu par Womed permet de les éliminer : il s'agit d'un film polymère aux propriétés anti-adhérentielles, inséré comme un stérilet à la fin d'une intervention chirurgicale, et qui se transforme en gel pour une évacuation par voie vaginale.

L'efficacité du polymère constitutif du dispositif médical a été évaluée au cours de deux études précliniques et les résultats ont montré une supériorité de l'effet anti-adhérentiel du polymère par rapport au produit leader sur ce marché.

Il sera commercialisé auprès des chirurgiens gynécologues et des spécialistes de la reproduction.

LES 64 LAUREATS

Un niveau de formation élevé

Plus de 90 % des lauréats sont titulaires d'un bac+5 ou plus. 40 % sont docteurs et 30 % ingénieurs.

Des situations professionnelles variées

33 % des lauréats sont salariés lorsqu'ils se portent candidats au concours, dont 80 % du secteur privé. Le concours est une véritable perspective de débouché professionnel pour près d'un tiers des lauréats, qui sont en recherche d'emploi.

6 % des porteurs de projets lauréats du concours sont chercheurs ou enseignants-chercheurs, alors que **les projets lauréats issus de la recherche publique représentent 81 % de l'ensemble des projets récompensés**. Ces chiffres traduisent le fait que les chercheurs à l'origine des projets de création d'entreprises apportent majoritairement leur concours scientifique à l'entreprise qui se crée sur l'exploitation de leurs activités de recherche et que peu d'entre eux se lancent dans la direction d'entreprise.

Ils illustrent également la perméabilité entre la recherche et le monde socio-économique.

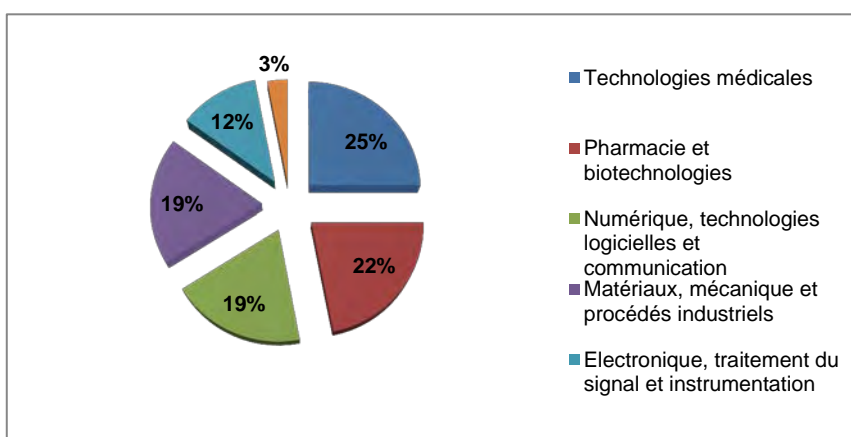
Les femmes entrepreneures de plus en plus nombreuses

Alors que les femmes ne représentaient que 5 % des lauréats l'année dernière, elles sont 20 % cette année. Un chiffre record depuis 1999 alors que le taux moyen de femmes lauréates sur les 20 ans du concours est de 11 %.

Prédominance des projets dans les domaines de la santé, du numérique et des matériaux

Comme les années précédentes, les projets des domaines de la santé et du numérique représentent la très grande majorité avec plus de 65 % de l'ensemble des projets soumis au jury. Les secteurs de la pharmacie, des biotechnologies et des technologies médicales représentent à eux seuls plus de 45 % des projets. Le secteur du numérique recouvre presque un projet sur 5 avec 19 % des projets tout comme le secteur matériaux, mécanique et procédés industriels.

Répartition des projets lauréats par secteur



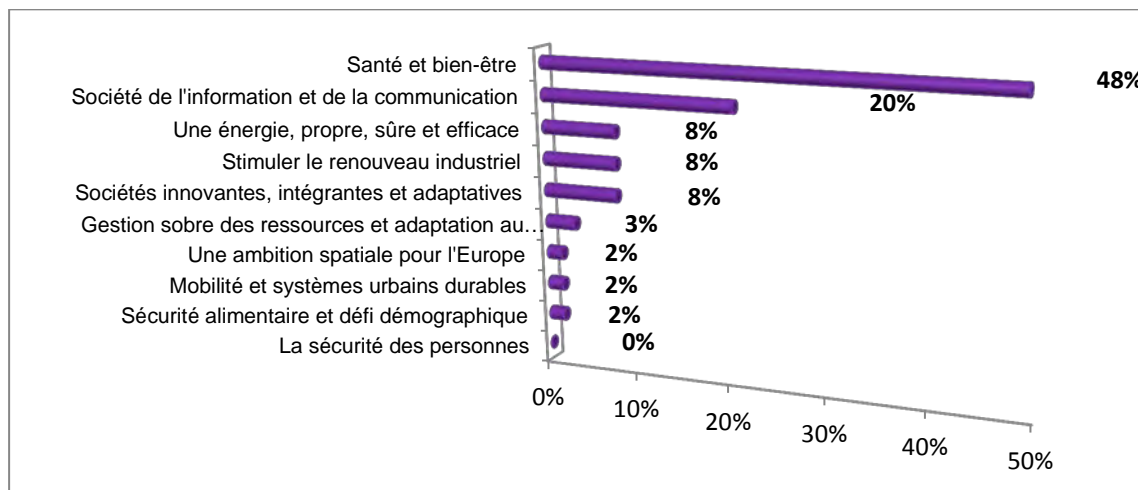
Les projets répondent tous à des problématiques d'intérêt sociétal majeur

L'agenda stratégique France Europe 2020 définit les axes prioritaires de progrès des connaissances et des technologies avec 10 grands défis sociétaux à relever. Tous les lauréats s'inscrivent dans cette stratégie, avec une prépondérance des projets liés au défi sociétal Santé et bien-être, qui représentent cette année presque la moitié des projets.

L'AGENDA STRATEGIQUE « FRANCE EUROPE 2020 »

« France Europe 2020 » est l'agenda stratégique pour la recherche, le transfert et l'innovation, mis en place par le ministère. Il définit des priorités nationales ainsi que des mesures spécifiques pour favoriser le transfert et l'innovation, et assurer à la France sa place dans l'espace européen de la recherche. L'enjeu : permettre à la recherche française de mieux répondre aux grands défis scientifiques, technologiques, économiques et sociétaux des décennies à venir, en cohérence avec la dynamique européenne impulsée par le programme Horizon 2020.

Répartition des projets lauréats par défi sociétal



Un lien très fort avec la recherche publique qui ne se dément pas

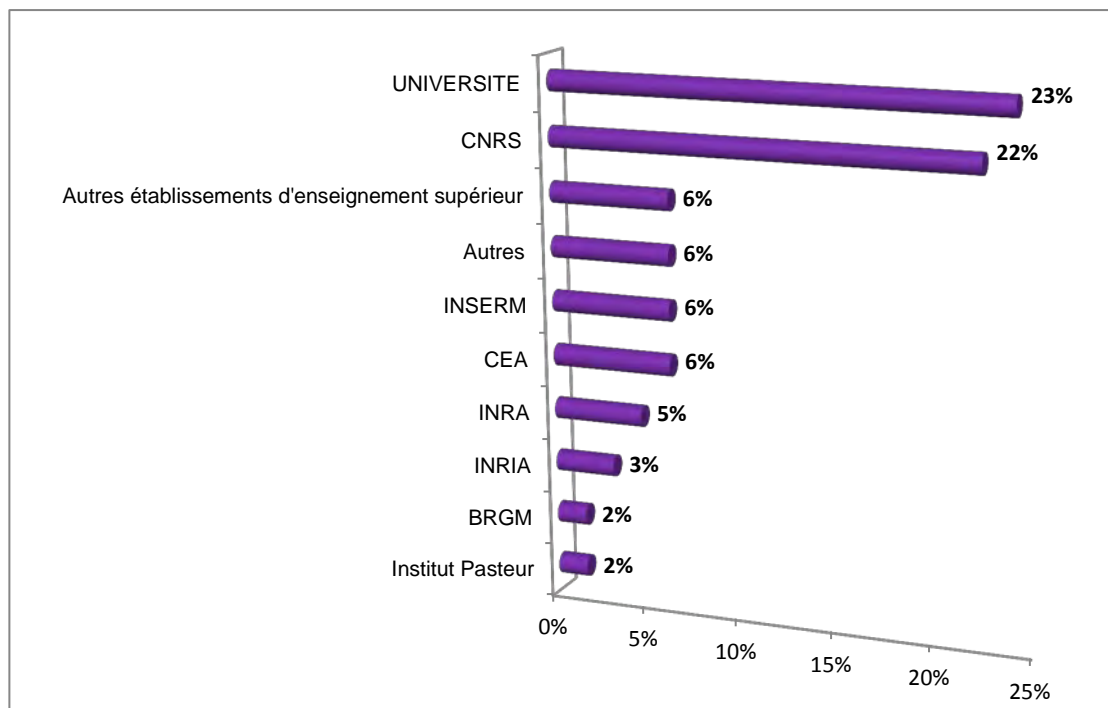
En 2018, **81 %** des projets lauréats valorisent des résultats de la recherche publique c'est une année record.

30% des projets ont bénéficié d'un soutien de maturation par une Société d'accélération du transfert de technologie (SATT), chiffre en nette progression depuis la création des SATT. 60 % des brevets sont déposés par un établissement public.

38 projets sur 64, soit 60 % des projets lauréats sont accompagnés par un incubateur public, signe de la bonne articulation entre le concours et les incubateurs, deux dispositifs d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes mis en place par le ministère en 1999.

La plupart des projets issus de la recherche publique proviennent d'unités mixtes comprenant des universités et des organismes de recherche.

Organismes publics dont sont issus les projets



L'accompagnement et la formation des lauréats

Au-delà du soutien financier apporté par le concours, un dispositif d'accompagnement et de formation est mis en place pour aider les lauréats dans leur développement. Piloté par le Ministère, ce dispositif repose sur des partenariats avec des acteurs reconnus de l'accompagnement, de la formation et de l'investissement.

LE FORUM « 1^{ERS} CONTACTS », PREMIER RENDEZ-VOUS POUR LES LAUREATS

Chaque année, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Bpifrance organisent, le jour de la remise des prix du concours, le Forum « 1^{ERS} contacts ». Cet événement permet de rassembler, sur une seule journée et en un même lieu, tous les lauréats du concours, souvent accompagnés de leurs associés. Historiquement réservée aux lauréats, cette journée est ouverte également aux nominés et aux bénéficiaires de la Bourse French Tech « émergence ».

Le Forum « 1^{ERS} contacts » a pour objectif d'apporter un premier niveau d'accompagnement en vue de favoriser la réussite du projet d'entreprise ou de l'entreprise créée.

Au programme : conférences thématiques et rendez-vous avec des experts du financement, de l'accompagnement et de la création d'entreprises innovantes.

LE PROGRAMME DE L'EM LYON

Le ministère a établi un partenariat avec l'École de management de Lyon (EM Lyon) pour permettre aux lauréats i-Lab de bénéficier d'une semaine de formation à Lyon qui reprend les fondamentaux du marketing et du financement de l'innovation. Le programme offre également une formation aux *pitchs* ainsi que des mises en relation avec des acteurs de l'innovation.

LE PROGRAMME HEC CHALLENGE+

HEC Challenge+ propose, sur une durée de 25 jours échelonnés sur un an, un programme de préparation à l'entrepreneuriat. Les participants peuvent valider le concept de leur projet de création et élaborer un solide business plan, pour trouver plus facilement des financements. Le ministère apporte chaque année son soutien pour permettre à deux lauréats, sélectionnés parmi les entreprises récompensées de l'année en cours, d'en bénéficier.

LE PROGRAMME NETVA DU MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES

Dans le cadre de ce partenariat, les lauréats i-Lab 2018 bénéficient de l'accès direct à la deuxième phase de sélection de NETVA (*New Technology Venture Accelerator*), programme d'accompagnement personnalisé sur les marchés nord-américains. Le programme NETVA propose aux lauréats i-Lab un programme d'analyse d'opportunités et de développement de partenariats technologiques aux États-Unis et au Canada.

LE PARTENARIAT AVEC HELLO TOMORROW

Les lauréats i-Lab 2018 accèdent directement au deuxième tour de sélection du « Challenge », concours international de start-up et seront invités au « Global Summit », événement dédié aux deep tech en mars 2019.



20^e concours national
d'aide à la création d'entreprises
de technologies innovantes

Zoom sur quelques entrepreneurs lauréats des précédentes éditions d'i-Lab



Nom de l'entreprise : **Boa Concept**

Nom du lauréat/CEO :

Jean-Lucien Rascle, président et lauréat

Chantal Ledoux, directeur général

Lauréat en **2013**

Entreprise créée le **11 juin 2012**

Effectif : **37 salariés**

« I-Lab a très largement contribué, au succès du premier projet en accélérant la R&D, et à la stabilité financière de l'entreprise dès sa deuxième année d'exercice. »

Boa Concept conçoit des convoyeurs modulaires connectés pour l'intralogistique (production de commandes, emballages, réception, production...), permettant à la ligne de convoyage de déterminer la charge et de la conduire d'un point A à un point B en choisissant automatiquement le meilleur chemin grâce au superviseur Boa Drive.

Ces convoyeurs 100 % électriques détectent la présence de matériel à prendre en charge et se mettent en marche uniquement lorsque c'est nécessaire, faisant de fait des économies d'énergie en plus de réduire le bruit dans l'entrepôt. En outre, des convoyeurs ont été développés pour des charges de tout poids et de toute nature : palettes, caisses, sachets, enveloppes... Les industriels peuvent donc adopter ces lignes de convoyages quelles que soient leurs activités.

Fondée en 2012, l'entreprise Boa Concept a été lauréate i-Lab en 2013, ce qui a conduit à renforcer ses activités de R&D et à signer son premier contrat avec Oscaro.com. Par la suite, l'entreprise a remporté une dizaine de distinctions en 5 ans et acquis une renommée sur le marché, ce qui lui a permis de lever un million d'euros.

Boa Concept a obtenu le Pass French Tech en juin 2017. Déjà présente en Allemagne et en Espagne, l'entreprise part à la conquête de la Belgique cette année grâce à la signature de trois contrats.

Aujourd'hui Boa Concept emploie 37 personnes et compte plus d'une vingtaine de clients dont Oscaro.com avec qui elle développe de nouveaux projets chaque année.



Nom de l'entreprise : **Bulane**
Nom du lauréat/CEO : **Nicolas Jerez**
Lauréat en **2010**
Entreprise créée le **16 janvier 2009**
Effectif : **8 salariés**

« Le concours i-Lab a été déterminant pour Bulane. Au-delà de la reconnaissance du label et des précieux conseils/soutiens que nous avons eu le bonheur d'y trouver, le concours nous a permis de réaliser notre preuve de concept technologique. Plus qu'un simple tremplin, le concours a été un propulseur pour Bulane, en lui donnant les moyens de démontrer la faisabilité de son concept. Au-delà des aspects technologiques et financiers, i-Lab nous permis de suivre une précieuse et déterminante formation « Innovative Entrepreneurship » à l'EM Lyon. Nous n'aurions pas été aussi vite, et aussi bien, sans le concours i-Lab. Nous sommes ravis, fiers, honorés et chanceux d'avoir été distingués de ce précieux dispositif. »

En créant une flamme propre et performante à partir d'eau et d'électricité, Bulane a mis au point la Clean-Technologie dyomix® innovante et respectueuse de l'environnement. Celle-ci permet de produire sur site et sans stockage un gaz combustible zéro carbone composé d'hydrogène et d'oxygène.

En choisissant la technologie dyomix®, les utilisateurs simplifient leurs contraintes logistiques, diminuent le niveau de risque de leurs installations et disposent, chez eux, d'une flamme propre et performante en permanence. Ayant fait ses preuves auprès de grands comptes industriels, et après plusieurs années de R&D, Bulane vient de lancer la gamme mobile de sa technologie, à destination des professionnels et des artisans, développée avec et pour eux. Le premier dyomix® Mobile pesant 35kg est sorti fin 2017 et fait l'objet d'un accord de commercialisation historique avec le leader commercial du marché en Europe.

La technologie dyomix® a été développée par Bulane en écosystème avec de nombreux partenaires régionaux (CNRS, BPI France, Région Occitanie, Transferts, ADEME...) et a nécessité d'importants investissements en recherche, développement et industrialisation. Ce procédé, aux caractéristiques uniques et inédites, a mobilisé les savoir-faire régionaux de plusieurs centres de recherche publique (CNRS, Polytech'Montpellier, Ecole des Mines d'Alès...).

Expertisée auprès d'organismes reconnus (ADEME, INRS, médecine du travail), la flamme hydrogène produite par les dyomix® apporte de réels avantages à l'utilisateur. Un chalumeau 30% plus léger réduit les risques de troubles musculo-squelettiques. L'absence d'émission UV et de fumées nocives, un niveau sonore inférieur de 25 décibels par rapport au système traditionnel, permettent de travailler sans lunettes noires ni bouchons d'oreilles. La production à la demande permet d'éviter de stocker et transporter des bouteilles de gaz inflammables sous pression, améliorant ainsi les conditions de sécurité.



Nom de l'entreprise : **DAMAE MEDICAL**

Nom du lauréat/CEO :

Anais Barut

Lauréat en **2015**

Entreprise créée le **15 septembre 2014**

Effectif : **10 salariés**

« Le concours i-Lab nous a vraiment permis de nous lancer. Nous avons réussi à trouver des collaborateurs et notamment des ingénieurs de très haut niveau : autodidactes, motivés, responsables, avec une culture de travail d'équipe et d'auto-management ; au final, une gestion de projet peu traditionnelle, qui nous permet de nous concentrer sur le développement commercial, la recherche de financement et le marketing et gagner beaucoup de temps. »

DAMAE Medical développe un dispositif d'imagerie optique permettant au milieu médical de détecter de manière plus précoce la présence de cellules tumorales dans les tissus biologiques.

Aujourd'hui, lors d'une consultation, le dermatologue biopsie systématiquement toute anomalie cutanée suspecte sur le patient et l'envoi dans un laboratoire d'analyses où l'anatomopathologiste établira un diagnostic suite à un examen histologique. L'objectif de DAMAE Medical est de fournir aux dermatologues des images similaires aux images d'histologie traditionnelles sans avoir à faire ni préparation, ni prélèvement. Ainsi, la biopsie n'intervient que si nécessaire, après une première étape de diagnostic et le patient économise une douleur et une cicatrice souvent inutiles.

C'est sur une technologie développée au sein du Laboratoire Charles Fabry (CNRS/Institut d'Optique Graduate School/Université Paris-Sud) que DAMAE Medical a été créée en 2014 par Anaïs Barut. L'entreprise incubée par Agoranov a été lauréate I-Lab en 2015, ce qui lui a permis de recruter deux ingénieurs, de financer la preuve de concept, de réaliser des tests précliniques et de lancer une étude clinique. DAMAE Medical a également été lauréate au Concours Mondial d'Innovation et a remporté le prix EDF Pulse ainsi que le Prix France de la fondation Altran.

L'entreprise est innovante technologiquement mais également dans son mode de management avec une gestion par projet valorisant la prise d'initiative. Ce fonctionnement atypique a été payant car DAMAE Medical a levé deux millions d'euros en 2017 et se penche sur les questions de l'industrialisation. En outre, les résultats de l'étude clinique menée au CHU de Saint-Étienne devraient paraître cette année.



Nom de l'entreprise : **E-SIMS**
Nom du lauréat/CEO :
Kelli Mamadou
Lauréat en **2015**
Entreprise créée le **28 mai 2015**
Effectif : **6 salariés**

« C'est un parcours où l'enthousiasme, la volonté et le rêve sont essentiels et doivent être communiqués sans cesse, d'autant plus que les embûches peuvent remettre en cause bon nombre de nos certitudes. I-Lab nous a apporté visibilité et crédibilité. »

E-SIMS développe une plateforme logicielle pour la gestion d'énergie avec stockage. Ce logiciel à destination des producteurs photovoltaïques insulaires a pour but de maximiser la production d'électricité de leurs installations.

Après sept années de recherches au CEA, le projet E-SIMS, porté par Kelli Mamadou, a été lauréat i-Lab en 2015. E-SIMS est le premier projet Martiniquais lauréat du concours. Suite à cette distinction l'entreprise s'est créée autour d'une équipe spécialisée en stockage et optimisation des énergies ainsi qu'en développement et édition de logiciel.

I-Lab a conféré à E-SIMS une visibilité et une crédibilité dans son écosystème, lui permettant de signer un contrat avec EDF SEI ainsi que de lever des fonds.



Nom de l'entreprise : **Exagan**

Nom du lauréat/CEO :

Frédéric Dupont – lauréat et PDG

Fabrice Letertre – directeur général délégué

Lauréat en **2014**

Entreprise créée le **30 mars 2014**

Effectif : **32 salariés**

« I-Lab nous a permis de formaliser et de cristalliser dans un même document tous les éléments que nous étions en train de construire ainsi que la vision qui devait nous porter pour les années à venir. Avec le recul de plusieurs années, cette vision est toujours d'actualité, illustrant l'aspect fondateur qu'un tel concours peut apporter. »

La société Exagan industrialise et vend des composants semi-conducteurs, sur la base d'une technologie brevetée de Nitrure de Gallium sur substrat Silicium, développée au sein de la société Soitec et du CEA-LETI.

Les nouveaux interrupteurs de puissance conçus par Exagan permettent de concevoir des systèmes de conversion de puissance jusqu'à 3 fois plus compacts, 25 % moins chers et possédant 99 % d'efficacité système. De nombreuses applications en bénéficieront : les alimentations de puissance, les systèmes photovoltaïques, les commandes de moteurs industriels, les véhicules hybrides et électriques, et l'aéronautique. Exagan vise un marché existant de plus de 3 milliards de dollars.

Le projet a été lauréat I-Lab en 2014 alors qu'il était incubé à Grenoble et qu'Exagan était en cours de création. Le concours a permis à l'entreprise d'acquérir une crédibilité nécessaire auprès des investisseurs permettant à celle-ci de lever 5,7 millions d'euros un an plus tard. Mais I-Lab a également permis à l'entreprise de poursuivre ses travaux de R&D grâce à la subvention.

L'entreprise poursuit ses ambitions en réalisant un chiffre d'affaires de 226 000 euros en 2017. Depuis sa création, Exagan a déposé 19 brevets. Elle crée actuellement une filiale à Taiwan.



Nom de l'entreprise : **Mdoloris Medical Systems**

Nom du lauréat/CEO :

Fabien Pagniez

Lauréat en **2010**

Entreprise créée le **1^{er} juin 2010**

Effectif : **16 salariés**

« Chaque matin nous levons de nouvelles barrières à force de travail, d'engagement et de créativité. Grâce à i-Lab, nous avons pu lever rapidement des fonds et accélérer la mise sur le marché de nos produits »

Mdoloris Medical Systems est le premier acteur medtech mondial capable de fournir aux praticiens hospitaliers des systèmes de monitoring continu et non invasifs de la douleur, grâce au développement de trois moniteurs destinés à mesurer la douleur des nouveau-nés (de la naissance à deux ans de vie), du patient enfant ou adulte (de deux ans à la fin de vie), ainsi que des animaux de compagnie.

Grâce à ses moniteurs, c'est la toute première fois qu'un clinicien est en mesure d'objectiver la douleur que ressent son patient et donc d'administrer de manière personnalisée la quantité d'antidouleurs adéquate évitant ainsi les sur- et sous-dosages de drogue anti-douleur et leurs effets indésirables associés. Cette technologie revêt une forte valeur ajoutée clinique lorsque les cliniciens ne sont pas en mesure de communiquer avec leurs patients.

Lauréate i-lab en 2010, Mdoloris a été fondée la même année par Fabien Pagniez. La subvention du concours a été utilisée afin de finaliser le prototypage du premier moniteur. Le label i-Lab a permis de lever rapidement des fonds afin d'accélérer la mise sur le marché des produits développés par l'entreprise.

L'entreprise possède une forte réputation dans son secteur grâce à la rédaction de 90 publications scientifiques. Par ailleurs, les solutions commercialisées par l'entreprise sont bien accueillies par leurs prospects. En effet, plus de 1 100 moniteurs ont déjà été vendus dans 62 pays, permettant de monitorer plus de 100 000 patients. Ces résultats se traduisent dans le chiffre d'affaires de l'entreprise qui s'élevait à 1,67 million d'euros en 2017. Pour atteindre ces résultats, l'entreprise a investi 8,7 million d'euros et a levé 6,8 millions d'euros.

Mdoloris travaille actuellement sur deux innovations et finalise une troisième levée de fonds.



VALBIOTIS

Nom de l'entreprise : **Valbiotis**
Nom du lauréat/CEO :
Sébastien Peltier - CEO et lauréat
Jocelyn Pineau - CFO
Lauréat en **2015**
Entreprise créée le **11 février 2014**
Effectif : **27 salariés**

« I-Lab nous a conféré une notoriété d'entreprise et la crédibilité nécessaire pour lever des fonds. Le souvenir le plus marquant a été le succès de l'introduction en bourse, la résultante d'une performance collective, la réussite d'une co-construction avec nos partenaires des premières heures ! »

Valbiotis développe un produit de santé dédié aux prédiabétiques.

Valbiotis est une entreprise française de Recherche & Développement engagée dans l'innovation scientifique, pour la prévention et la lutte contre les maladies métaboliques. Valbiotis intervient notamment pour la prévention du diabète de type 2, de la NASH (stéatohépatite non-alcoolique), de l'obésité et des pathologies cardiovasculaires.

Valbiotis a été fondée en 2014 par Sébastien PELTIER avec pour objectif de créer un monde sans diabète. Pour cela l'entreprise développe un produit de santé dédié aux prédiabétiques en partenariat avec le CNRS et les universités de Clermont Auvergne et La Rochelle

C'est grâce à ce projet que Valbiotis a été lauréat i-Lab en 2015, ce qui lui a conféré une notoriété d'entreprise technologiquement disruptive, attirant de fait les regards des investisseurs. L'entreprise a déposé 5 brevets, emploie 27 personnes et a réussi une introduction en bourse permettant de lever 12,5 millions d'euros.

Les prochains défis de l'entreprise sont de certifier ses produits auprès de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et de la Food and drug administration (FDA) afin de passer à la commercialisation.

Le jury 2018

LE JURY NATIONAL

Le jury national du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes est composé d'une trentaine de personnalités du monde industriel, de la recherche et de la finance, choisies pour leur connaissance et leur expérience de la création d'entreprises innovantes.

Le jury national du concours 2018 était présidé par **Ludovic Le Moan**, président de Sigfox. **Pascale Augé**, CEO d'Inserm Transfert, **Frédéric Iselin**, vice-président de HEC Challenge+ et **Philippe Veron**, président de l'association des instituts Carnot en ont assuré la vice-présidence.

Composition de jury :

- **Ludovic Le Moan** – Sigfox
- **Pascale Augé** – Inserm Transfert
- **Frédéric Iselin** – HEC Challenge+
- **Philippe Veron** – Association des instituts Carnot
- **Xavier Apolinarski** – SATT Paris Saclay
- **Myriam Becque** – BNP Paribas
- **Grégoire Bonnat** – Padam
- **Corinne Borel** – Incuballiance
- **Catherine Boule** – Cap Décisif Management
- **Yves Bourdon** – YB Electronics
- **Alain Bourissou** – Axonia partners
- **Raul Bravo** – Dibotics
- **Louis de Lillers** – Corwave
- **Bertrand Fourquet** – Quattrocento
- **Agnès Fritsch** – Altran connected solutions
- **Marc Frouin** – Biosérénity
- **Sylvain Gilat** – ESPCI Alumni
- **Marie-Hélène Gramatikoff** – Lactips
- **François Grosse** – Forcity
- **Celia Hart** – Supernovainvest
- **Pierre Joubert** – SOFIMAC
- **Philippe Lenee** – INRA transfert
- **Thierry Merquiol** – Wised SAS
- **Franck Mouthon** – Theranexus
- **Jean-Philippe Muller** – INPI
- **Sophie Pellat** – IT-Translation
- **Christophe Poupart** – ACCET
- **Cécile Real** – Endodiag
- **Cathie Vix-Gutterl** – Carnot et CNRS



Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits.

Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-up, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – <https://presse.bpifrance.fr/> – @Bpifrancepresse